

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE LAWRENCEVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Village de Lawrenceville, tenue le mercredi 3 mai 2023 à 19h30 à la salle communautaire, située au 1551, rue Principale à Lawrenceville.

Sont présents : M. Derek Grilli, maire,
M. Dany Chapdelaine, conseiller,
M. Éric Bossé, conseiller,
M. Claude Jeanson, conseiller,
Mme Valérie Fontaine-Martin, conseillère,
M. Carl Massé, conseiller,
M. Réal Delorme, conseiller.

Absent :

Les membres présents forment quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de M. Derek Grilli, maire de Lawrenceville. Monsieur François Paquette siège à titre de directeur général.

1. ORDRE DU JOUR

2023-05-59

Il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que l'ordre du jour soit accepté tel que modifié :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 avril 2023;
3. Questions de l'assemblée;
4. Approbation de la liste des comptes à payer;
5. Rapport des comités;
6. Suivi des dossiers;
7. Embauche inspectrice;
8. Mesure des boues;
9. Commandite LawmuseGueule;
10. Règlement fosses septiques;
11. Voirie - Ligne Maska;
12. Voirie – grattage des chemins;
13. E/F 3 mois
14. Achat équipements camion;
15. Questions de l'assemblée;
16. Affaires nouvelles;
16.1 Travaux au parc municipal;
17. Levée de la séance.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

2023-05-60

Attendu que tous et chacun des membres du conseil ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 5 avril 2023;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que le directeur général Monsieur François Paquette, soit exempté de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 avril 2023, et que le procès-verbal du 5 avril 2023 soit adopté.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

3. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

4. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

2023-05-61

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que soit approuvée la liste des comptes à payer datée du 3 avril 2023, telle que modifiée, pour un montant de 110 761.95\$ et d'autoriser le paiement desdits comptes (déboursés #202300068 à #202300077), et dont les chèques sont contresignés par le maire et le directeur général.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

5. RAPPORT DES COMITÉS

Il n'y a pas de rapport des comités.

6. SUIVI DES DOSSIERS

Des détails concernant l'avancement des dossiers en cours auprès de nos avocats sont donnés.

7. EMBAUCHE INSPECTRICE

2023-05-62

Attendu que la municipalité souhaite procéder à l'embauche de Mme Guylaine Castonguay comme inspectrice municipale;

Il est proposé par le conseiller Claude Jeanson,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que la municipalité procède à l'embauche de Mme Castonguay pour le poste d'inspectrice municipale;

Que Mme Castonguay soit nommée comme :

- Fonctionnaire responsable de la délivrance des permis et des certificats relatifs aux règlements d'urbanisme (LAU, art. 119, par. 7 et art. 63, al. 2)
- Personne désignée ou employé désigné (LCM, art. 105 al. 2)
- Fonctionnaire responsable de l'application du Q-2, r.22 (art. 88)
- Fonctionnaire responsable de l'application du Q-2, r.35.2 (art. 105)
- Conciliateur-arbitre désigné pour le règlement des mécontentes visées par l'article 36 de la LCM (LCM, art. 35)
- Fonctionnaire responsable de l'application du Règlement général de la municipalité 2021-444
- Fonctionnaire responsable de l'application des règlements de réseau d'aqueduc et d'égout
- Fonctionnaire ressource pour monter les dossiers sur les dérogations mineures et du comité consultatif d'urbanisme.

Qu'un contrat de travail soit préparé et présenté à Mme Castonguay détaillant les conditions d'embauche;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

8. MESURE DES BOUES AU CHAMP D'ÉPURATION

2023-05-62

Attendu que la municipalité a reçu une soumission de la firme SIMO pour la mesure des boues du champ d'épuration de la municipalité;

Attendu que le ministère demande que ces mesures soient effectuées;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que la municipalité accepte la soumission de la firme SIMO, pour la mesure des boues du champ d'épuration avec analyses complètes et siccité, pour un montant de 2 600\$ plus taxes;

Que le maire, M. Derek Grilli, et le directeur général, M. François Paquette, soient autorisés à signer les documents nécessaires à la réalisation de ce mandat.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

9. COMMANDITE LAWMUSEGUEULE

2023-05-63

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Dany Chapdelaine,

Que la municipalité accorde une aide financière de 1 500\$ à Lawmuse-Gueule pour la reprise de ses activités estivales.

Proposition adoptée à l'unanimité.

10. RÈGLEMENT FOSSES SEPTIQUES 2023-347

AVIS DE MOTION

Monsieur le conseiller Éric Bossé donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance subséquente du conseil, du règlement numéro **2023-347** sur la vidange des fosses septiques, abrogeant tout autre règlement de même nature. De plus une dispense de lecture est donnée conformément à l'article 445 du code municipal.

Présentation du règlement 2023-347

Monsieur le maire, Derek Grilli, fait la présentation du règlement sur la vidange des fosses septiques.

11. VOIRIE – LIGNES MASKA

2023-05-64

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Carl Massé,

Que la municipalité procède à l'achat de peinture pour le marquage des lignes de rue, chez Lignes Maska, pour un montant de 937.50\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents

12. VOIRIE – GRATAGE DE CHEMINS

2023-05-64

Attendu qu'un appel d'offre a été lancé pour le grattage de chemins pour les années 2023-2024-2025;

Attendu qu'aucune soumission valide n'a été reçue;

Il est proposé par le conseiller Éric Bossé,
Appuyé par le conseiller Réal Delorme,

Que la municipalité procède au grattage des chemins sur base horaire;

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

13. ÉTATS FINANCIERS 3 MOIS

Le directeur général, M. François Paquette, dépose les états comparatifs pour les trois premiers mois de l'exercice financier.

14. ACHAT ÉQUIPEMENTS CAMIONS VOIRIE

2023-05-65

Attendu que la municipalité doit équiper son camion de voirie avec de l'équipement de signalisation;

Il est proposé par le conseiller Dany Chapdelaine,
Appuyé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin,

Que la municipalité achète un système de flèche de signalisation et de gyrophare usagé, pour 700\$ chez Matériaux Lawrenceville.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

15. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Des remerciements sont adressés à la municipalité concernant le balayage des trottoirs.

Des questions sont posées concernant les correctifs proposés pour la sécurité de l'intersection de la route 243 et Beauregard.

Des commentaires sont partagés au sujet de la visibilité donnée à Lawrenceville dans les médias.

16. AFFAIRES NOUVELLES

16.1 Travaux au parc

2023-05-65

Il est proposé par le conseiller Réal Delorme,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité accorde le contrat pour l'installation d'une clôture au parc municipal à Clôture Orford pour un montant de 5 256.381\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

2023-05-66

Il est proposé par le conseiller Réal Delorme,
Appuyé par le conseiller Claude Jeanson,

Que la municipalité accorde le contrat pour l'implantation d'un terrain de pétanque double et le rechargement du stationnement aux Entreprises Stéphane Daigneault pour un montant de 18 545\$ plus taxes.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-05-67

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Valérie Fontaine-Martin, à 20h00, que la présente séance soit levée.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

Derek Grilli, maire

François Paquette, directeur général